



Réaction en chaînes

BON DE COMMANDE D'ACCES AU CATALOGUE

Date d'engagement : Janvier-Juin 2010

A renvoyer par courrier (TLSP-REC - 11, rue La Fayette 75009 PARIS),
par fax (01.49.95.02.18) ou par mail tlsp@tlsp.fr

TELEVISION

- Nom commercial :
- Adresse :
- Signataire (Nom / Fonction) :
- e-mail :
- Mode de diffusion : TNT Câble ADSL

Offre "Rec Premium" incluant

- ⊙ Documentaires (12x52')
- ⊙ Documentaires courts (6x26')
- ⊙ Spectacles vivants (24x60')
- ⊙ Fiction / Courts-Métrages (10x30')

+

Offre "Plus de Rec" incluant

- ⊙ Chroniques culinaires (120x3')
- ⊙ Télé Dilon (20x2')
- ⊙ Concerts classique / jazz (14x52')
- ⊙ Théâtre (6x60')
- ...

Tarifs

(base 6 mois)

	Chaîne TNT	Chaîne Câble - ADSL
	4.200 € HT	3.600 € HT
Adhérent TLSP :	3.600 € HT	Adhérent TLSP : 2.400 € HT

Frais technique d'accès au **portail REC-VOD (annuel)** 1.000 € HT

REC à la carte (catalogue à venir)
⊙ **Cap Canal** (24x28') 1.344 € HT
(base 10 chaînes)

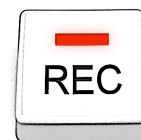
Date :
Nom du signataire :

Signature :
(accompagné d'un cachet)



11, rue La Fayette - 75009 Paris
www.tlsp.fr

Contact :
Elisabeth Clément
06 60 82 71 74
rec@tlsp.fr



Réaction en chaînes

www.REC-VOD.fr



Réaction en chaînes

Conditions générales de ventes

REC est une unité de programmes constituée, en priorité, d'achats de programmes produits ou coproduits par les télévisions locales, mais aussi de programmes achetés.

A la signature du bon de commande, la chaîne doit acquitter le paiement de l'accès à la plate forme www.REC-VOD.fr d'un montant de 1 000 € HT (TVA 19,6%) pour l'obtention de codes d'accès.

Le bon de commande signé, engage la chaîne et fera l'objet d'une facture. La facture équivalant aux droits de diffusion est établie au 1er janvier de chaque année (TVA à 5,5%). Le montant des droits doit être acquitté au plus tard au 15 mars 2010.

Les chaînes membres de TLSP bénéficient d'une minoration de tarif.

"Réaction En Chaînes" propose une offre Premium composée de documentaires, d'un magazine ou programme de 26', de fictions, et de captations de spectacles vivants sur 6 mois de janvier à juin 2010.

REC propose aussi en option une ou des offres à la carte si un minimum de 10 chaînes commandent l'option.

Principes de fonctionnement :

TLSP achète les droits non exclusifs des films pour une durée de une à deux années selon les productions pour deux à quatre multidiffusions. Une multidiffusion comprend un maximum de 10 passages en l'espace de 3 semaines. Les contrats sont disponibles sur le site www.recvod.fr.

Une commission REC choisit et collecte les programmes des chaînes. Une à deux assemblées générales permettent de définir les axes de développement de la programmation.

Les chaînes s'engagent à adresser aux producteurs un certificat de diffusion, disponible sur la plate-forme.

Bon pour acceptation des conditions générales

Date :

Nom du signataire :

Signature :

(accompagné d'un cachet)